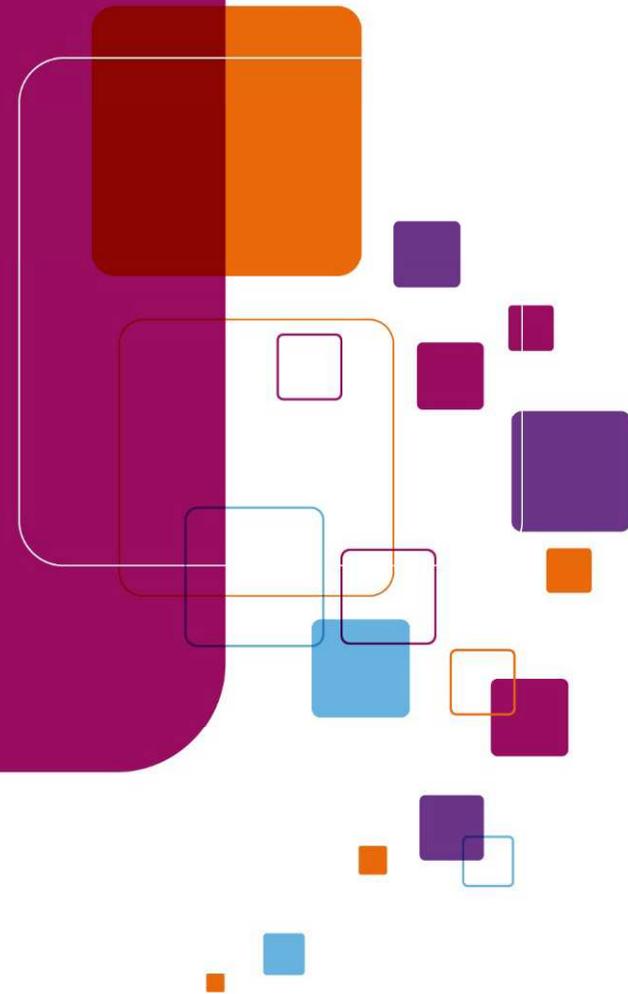


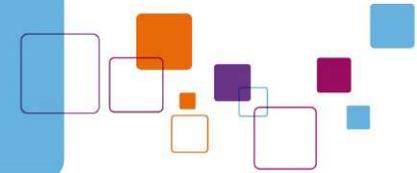
Club PLUi de Bourgogne- Franche-Comté

Réunion PLUi et gouvernance

Le 22 mai 2018, Forges de Fraisans



Programme de la journée



-  **10h00 - Ouverture de la journée, Gérôme Fassenet**, président de la communauté de communes de Jura Nord
-  **10h20 - Information : Lancement d'une enquête du Club PLUi régional**
Exposé des modalités de travail pour la séance d'échange et d'évaluation prévue cet après-midi
Les modalités de gouvernance et de collaboration entre intercommunalité et communes : rappel du cadre juridique, Fabienne Perrigouard, chargée de mission planification, DREAL Bourgogne-Franche-Comté
-  **10h40 - PLUi et gouvernance :**
Construire et mettre en œuvre un projet de territoire
Genèse et vie du schéma de gouvernance
La commune, un acteur-clé de l'élaboration du PLUi
Table-ronde animée par **Thomas Buhler**, maître de conférences en urbanisme et aménagement à l'Université de Bourgogne-Franche-Comté, avec les témoignages d'élus et de représentants du monde citoyen et des activités économiques
-  **12h45 - Déjeuner productif !** 
-  **14h15 - Séance d'échanges et d'évaluation de la matinée**
-  **15h00 - Conclusion de la journée**, Arnaud Bourdois, Chef du service Développement Durable et Aménagement, DREAL Bourgogne-Franche-Comté



Enquête 2018 du Club PLUi de Bourgogne-Franche-Comté

Enquête du Club PLUi de Bourgogne-Franche-Comté

Identification des besoins des intercommunalité et repérage de personnes ressources

→ Une programmation de réunions thématiques répondant aux besoins des intercommunalités

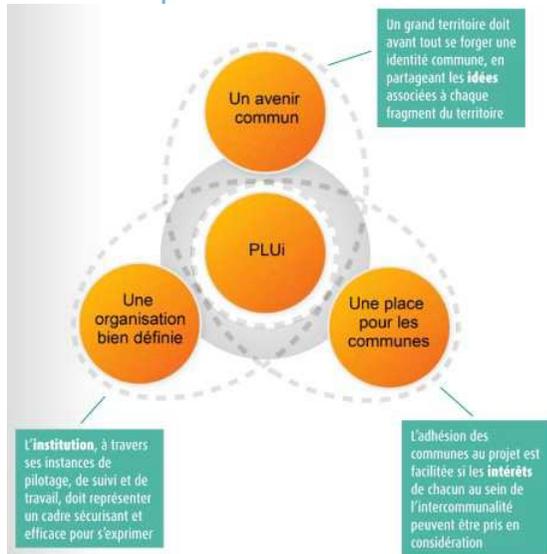
→ Identifier les personnes ressources



Enquête en ligne lancée en mai 2018 :
Retour lors de la prochaine réunion du Club

Temps de débriefing de la table-ronde : les contributions

12h45 - 13h45



Poursuivons les échanges engagés lors de la table-ronde avec 3 murs d'expression disposés autour de l'espace : repas:

Mur 1 « Le projet de territoire »

Binôme d'animateur : Geoffrey Heydorff (DDT25) et Laëtitia Boithias (Cerema)

Mur 2 « Le schéma de gouvernance »

Binôme d'animateur : Xavier Curely (DDT70) et Sophie Gauzente (AUDAB)

Mur 3 « La place de la commune »

Binôme d'animateur : Pascal Nicot (DDT39) et Anne Quenot (AUTB)

Source : PLUi et grands territoires, collection L'essentiel, septembre 2017, Cerema

Pour chaque mur d'expression :

- Idées importantes :

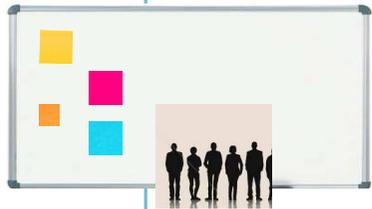
- une idée essentielle ■
- une idée ne paraissant pas adaptée à mon territoire ■
- une solution à favoriser sur mon territoire ■

- Questions restées en suspens / Points non abordés / Approfondissements nécessaires ■

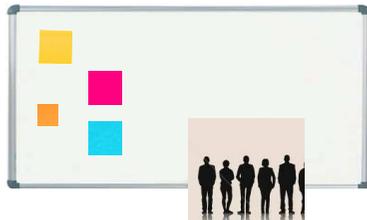
Temps de débriefing de la table-ronde : restitution et échanges avec les participants

14h15 - 15h00

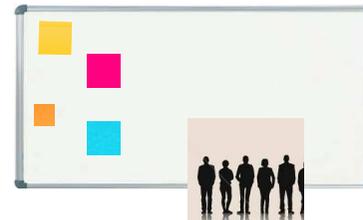
Mur 1



Mur 2



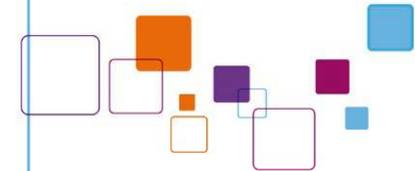
Mur 3

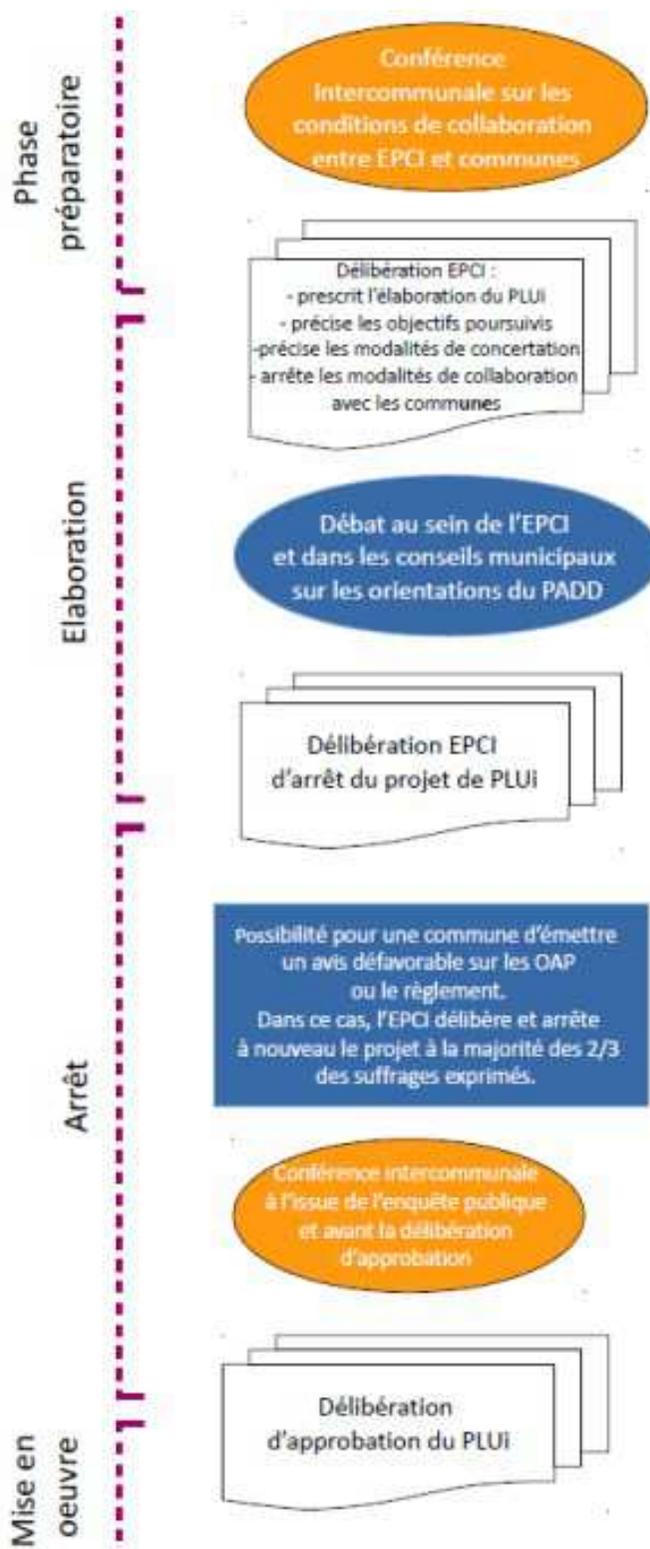


Ce temps de travail se tient dans le même temps sur chacun des 3 murs.

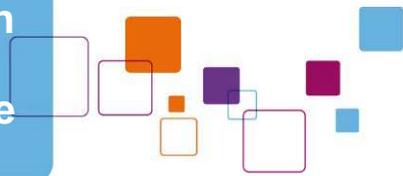
Si vous le souhaitez, vous avez la possibilité de changer de mur pendant le travail de restitution et d'échanges.

Un bilan de ce temps d'échanges sera fait a posteriori sur le site Internet de la Dreal.





Modalités de gouvernance et de collaboration entre intercommunalité et communes : cadre juridique



Le PLUi est élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de l'EPCI compétent en collaboration avec les communes membres (L. 153-8 du code de l'urbanisme) avec :

- ➔ Une conférence des maires à mettre en place se réunissant au moins :
 - ✓ Une fois avant la prescription du PLUi pour définir les modalités de collaboration
 - ✓ Une fois après enquête publique
- ➔ Une délibération de prescription du PLUi définissant notamment les modalités de collaboration avec les communes
- ➔ L'avis obligatoire de l'ensemble des conseils municipaux sur le projet de PLUi au stade de l'arrêt.

